



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'482
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.001
Abo-Nr.: 310001
Seite: 3
Fläche: 75'302 mm²

NUL N'EST À L'ABRI (1) Se débrouiller avec la somme octroyée aux bénéficiaires de l'aide sociale? Récit d'une expérience

Vivre dans l'angoisse des factures

STÉPHANE DEVAUX

«Le mois terminé, j'ai constaté que j'avais réussi à tenir le coup parce que j'avais tout reporté, en particulier les achats importants», résume Barbara Valentino. Sophie Strahm renchérit: «C'est angoissant quand les factures arrivent. En tout cas, je n'aurais pas pu payer celle de la voiture.»

Réunies dans le bureau de l'une d'elles, au Service social régional de Tavannes, les deux jeunes femmes sont assistantes sociales. Elles gèrent de nom-

férence suisse des institutions d'action sociale, outil mis sur pied dans le but d'harmoniser l'aide entre les cantons. La norme? C'est d'abord un chiffre-clé. Celui du montant forfaitaire recommandé pour l'entretien d'un ménage: 977 fr. par mois. Plus 100 fr. comme supplément d'intégration. Total: 1077 fr. par mois. Pour manger, boire, se vêtir, se chauffer, se déplacer, communiquer, prendre soin de soi et de son intérieur.

Accessoirement se divertir, se cultiver ou nourrir son animal de compagnie...

Rien pour les chiens

«En fait, cela comporte tout, sauf le loyer et la caisse-maladie. Et contrairement à certaines idées reçues, il n'y a pas de complément pour les chiens», ajoutent les deux assistantes sociales de Tavannes. Qui ont donc choisi, il y a quelque temps, de vivre, un mois durant, le quotidien des gens dont elles gèrent l'argent. Expérience édifiante: «On apprend vite à aller à l'essentiel», note l'une. «On n'achète que ce dont on a vraiment besoin, et on privilégie le prix à la qualité», ajoute la seconde. «Et encore, nous étions seules; j'imagine une mère élevant seule son enfant. Cela doit encore être plus dur»,

fait remarquer Sophie Strahm. Devant les rayons, l'une et l'autre ont eu tôt fait de chercher les offres les plus avantageuses. Les produits proposés à demi-prix

peu avant la fermeture, parce qu'atteints par la date de péremption. «J'ai mangé très peu de viande», se souvient Sophie Strahm. Un souci qui n'affecte pas Barbara Valentino, végétarienne: en revanche, elle a arrêté de fumer! «Moi, je comptais mes cigarettes», note sa collègue, qui se rappelle ces week-ends où il lui restait 20 francs en tout et pour tout...

Pas de réseau familial

«Heureusement, de temps en temps, nous avons la possibilité d'aller dans notre famille. Nous avons cette échappatoire, que la plupart des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas», relève encore Barbara Valentino. C'est un fait: lorsqu'on «tombe» à l'aide sociale, on perd souvent son réseau de relations, même proches. Dénué de moyens, on ne peut pas suivre; on ne peut se payer les activités qui rassemblent, on ne peut pas inviter chez soi, on ne peut pas payer son verre. Et, petit à petit, on perd sa place dans la société. «Surtout qu'on a souvent honte de dire qu'on est à l'aide sociale...»

Trouver des combines

«Les gens à l'aide sociale ont moins d'argent, mais, paradoxalement, tout leur coûte plus cher», analysent les deux collaboratrices du SSRT. Car sans réseau, souvent sans entourage familial, comment échanger des habits d'enfants ou des jouets?

« Pour les familles, c'est difficile. Les enfants grandissent vite, ils ont régulièrement besoin de nouveaux vêtements. »

SOPHIE STRAHM ET BARBARA VALENTINO ASSISTANTES SOCIALES

breux dossiers d'aide sociale ouverts dans une des dix communes que compte leur service. A ce titre, elles sont tenues d'appliquer les normes édictées par la CSIAS. Autrement dit la Con-



Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'482
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.001
Abo-Nr.: 310001
Seite: 3
Fläche: 75'302 mm²

«Pour les familles, c'est souvent difficile. Les enfants grandissent vite, ils ont régulièrement besoin de nouveaux vêtements. Il leur faut aussi des fournitures scolaires. Entre le cartable à 19fr.90 et le dernier modèle Hello Kitty, ils n'ont souvent pas le choix.»

Alors, fortes de leur vécu, Sophie Strahm et Barbara Valentino tentent de venir en aide aux personnes dont elles ont la responsabilité. «Quand on a le

temps, on essaie de trouver des combines; on les aiguille vers des boutiques de deuxième main ou vers Regenove. On tente de leur dénicher un réparateur à moindre prix. En tout cas, depuis que nous avons tenté cette expérience, nous sommes davantage à l'écoute des gens.» «J'arrive mieux à les comprendre, admet Sophie Strahm, je dis moins «y a qu'à».

Et à ceux qui continuent de

prétendre que ce montant d'aide sociale sert à «aller boire des bières au bistrot»? «Aujourd'hui, je me permets de leur répondre. Il faut qu'on arrête d'assimiler les personnes à l'aide sociale à des gens qui glandent et qui ne font rien de la journée.»

Cet article fait partie d'une série consacrée à l'action sociale, intitulée «Nul n'est à l'abri». Lire aussi notre éditorial en Une.

ET SI BERNE RÉDUISAIT LE MONTANT DE 10%?

En matière d'aide sociale, c'est la notion de besoin qui fait foi. Le montant versé, considéré comme le dernier filet d'aide sociale, peut donc être complémentaire d'une allocation chômage, d'un salaire ou d'une rente AI. Les budgets établis par les services sociaux sont calculés par rapport au nombre de personnes d'un ménage; ils correspondent donc chaque fois à une situation familiale précise. Selon les deux assistantes sociales du SSRT, les profils des personnes concernées sont multiples, comme sont multiples les causes: fin de droit aux allocations, ruptures, divorces, etc. «Les gens mettent parfois deux à trois mois avant de venir solliciter une aide. Ils ont souvent honte et ont de la peine à faire le pas.» Rien qu'en 2013, le SSRT avait 329 dossiers d'aide sociale ouverts.

Les normes établies par la CSIAS n'ont pas force de loi, ce sont des recommandations, que les cantons ne sont pas tenus d'appliquer de la même façon. Ainsi, Berne s'en tient encore au forfait 2011 (soit 977 fr.), alors que d'autres cantons, comme le Jura, appliquent celui de 2013 (986 fr.). Berne a aussi supprimé, depuis le début de cette année, le supplément d'intégration de 300 fr. versé aux personnes qui faisaient un effort particulier pour se réinsérer. Désormais, c'est 100 fr. pour tout le monde, pas un franc de plus. Pour la suite, les services sociaux bernois craignent qu'on réduise purement et simplement le forfait de 10%, comme le demandait par voie de motion le député UDC Ueli Studer en novembre 2012.

Datum: 12.05.2014

LE JOURNAL

DEPUIS 1863 DU JURA



SKOS CSIAS COSAS

Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
www.journaldujura.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 9'482
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 310.001
Abo-Nr.: 310001
Seite: 3
Fläche: 75'302 mm²



Lorsqu'on a pour tout revenu le minimum accordé en vertu des normes de la CSIAS, on y regarde à deux fois avant de choisir l'article qu'on dépose dans son caddie. Et on choisit souvent le moins cher... KEYSTONE